Édito

écrit par Anne Colombel-Plouzennec

« La notion de parentalité s'étend à mesure que les fonctions traditionnelles de soin et d'autorité s'estompent. La promotion d'un nouveau terme parent et du néologisme parentalité va de pair avec l'effacement des différences père/mère, en phase avec le déclin de la fonction hiérarchique du père. En ce sens être parent ou se faire parent, est en phase avec l'époque des UNs-tout-seuls »[1].
« Le CPCT est un lieu privilégié pour étudier ces changements, en suivre l'évolution et permettre que s'inventent des solutions ». Valérie Pera-Guillot témoigne dans ce Zappeur de l'expérience de cet observatoire d'un temps où le père ne fait plus appui du côté de « l'interdit, la castration, la dette et la promesse ». S'ouvre alors la « pluralité de version de pères qui adaptent leur action à la particularité de la jouissance du sujet »[2]. Place au « multiple, [à] l'inventif, [à] l'ouverture du champ symptomatique »[3] !

[1] « Christiane Alberti : retour sur la journée Autisme & Parentalité et la Stratégie nationale gouvernementale pour l'autisme », 2018, disponible sur internet.
[2] « Pères toxiques », 2014, disponible sur internet.
[3] Miller J.-A. et Laurent É., L'orientation lacanienne, « L'Autre qui n'existe pas et ses comités d'éthique », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de Paris VIII, leçon du 21 mai 1997,
inédit.